

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du vendredi 29 janvier 2021 à 18 heures à la salle des fêtes. (Convocations envoyées le 22 janvier 2021).

Présents : Monsieur Philippe GUIBERT Maire, Messieurs Michel ROUSSEAU, Vincent THIBAUD, Olivier BLONDET ; Adjoints, Monsieur Jacky DUPLOUICH, Conseiller délégué, Madame Marie-Paule WILLEMS, Conseillère déléguée. Monsieur Didier BAIGE, conseiller municipal. Mesdames Chantal LECHOPIER, Odile POTARD, Saskia VAN LISHOUT conseillères municipales.

Représentée : Madame Laurence CLAUSS par Monsieur Michel ROUSSEAU.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil s'ils ont des observations à formuler sur le compte-rendu de séance du 17 décembre 2020.

Aucune observation, Celui -ci est approuvé à l'unanimité par les membres présents et représentés.

Madame Odile POTARD, conseillère municipale et Marie-Josèphe Jouanny, secrétaire de mairie sont désignées secrétaires de séance.

Approbation de l'ordre du jour : A l'unanimité des membres présents et représentés.

• **Révision des loyers pour l'année 2021**

Monsieur le Maire communique au conseil l'Indice de référence des loyers 2020 (moyenne du 3^{ème} trimestre) :130.59 (soit 0.46% d'augmentation).

Le conseil à 11 voix POUR décide d'appliquer l'augmentation sur les loyers 2021.

• **Cotisation à la mission locale pour 2021**

Monsieur le Maire informe le conseil que l'appel à cotisation 2021 pour la mission locale s'élève à 372 € (1€/habitant). Le conseil vote à 11 voix CONTRE.

• **Convention avec la fourrière départementale de la Haute-Vienne**

Un projet de convention avec la fourrière départementale de la Haute-Vienne est proposé à la commune avec une participation de 0.63 €/habitant pour l'année 2021. Après discussion, le Maire propose au conseil de mettre son chenil gracieusement à la disposition de la commune. Le conseil, à 11 voix CONTRE, ne souhaite pas adhérer à la convention, un courrier sera adressé à la fourrière.

• **Travaux au village de Viville**

Monsieur Rousseau rappelle au conseil les deux projets présentés lors de la séance précédente le projet de création d'une conduite en PVC pour alimenter un bâtiment au village de Viville, et un autre projet pour l'installation d'une borne de puisage pour les secours incendie et les besoins des agriculteurs en périodes estivales et d'été.

Concernant le premier projet dont le coût s'élève à 15 650 € H.T, le conseil vote à 11 voix POUR et sollicite le Maire pour déposer un dossier d'aide financière auprès de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Monsieur Rousseau informe le conseil que pour le second projet une réunion avec les Maires des communes de Magnac-Laval, Saint Hilaire-la-Treille et de Saint-Léger-Magnazeix a eu lieu en mairie le 21 janvier 2021.

Monsieur Rousseau rappelle le montant du projet qui s'élève à 10 640 € H.T.

Les Elus des communes concernées seraient favorables au projet avec une participation financière, calculée sur le montant du projet, subvention (environ 30 %) déduite et répartie au prorata du nombre d'agriculteurs intéressés pour chaque commune.

Monsieur Rousseau donne lecture au conseil du projet de délibération de la commune de Magnac-Laval.

Après discussion, le conseil à 11 voix POUR, est favorable à ce projet. Une convention définissant les modalités d'utilisations du point d'eau et les modalités financières sera établie entre les communes concernées.

● **Informations et questions diverses**

Intervention de Monsieur Guibert :

****Plan de relance***

Monsieur le Maire informe le conseil que la préfecture recense les projets d'investissement au titre du plan de relance. Une fiche synthèse par projet communal a été adressée au service de la préfecture.

****Compte-rendu de la réunion des Maires***

Suite à la réunion des Maires du 12 janvier 2021 qui s'est tenue à Magnac-Laval, Monsieur le Maire présente au conseil les supports des différents points qui ont été abordés ce jour.

Ces supports sont à la disposition des élus et consultables par les habitants aux horaires habituels du secrétariat.

****Agence postale communale :***

Monsieur le Maire fait part au conseil d'un sinistre, « dégât des eaux » à l'agence postale, suite à une fuite d'eau provenant du logement locatif au-dessus de l'agence postale, des plaques du plafond de l'espace accueil sont tombées. Une déclaration de sinistre a été adressée à l'assurance.

Projet de création d'un commerce multi-services :

Après présentation des plans du projet aux membres du conseil, Monsieur le Maire fait un point sur l'état d'avancement du projet : Signature de l'acte d'engagement avec Monsieur Pagnat, architecte.

Choix des cabinets pour les missions suivantes :

Contrôle technique des bâtiments + attestations réglementaires après travaux :

Société APAVE - Coût H.T. 2 950 €

Mission CSPS :

Société DELOMENIE - Coût H.T. 2 142 €

En attente du permis de construire et de l'avant-projet détaillé

Accusé réception des demandes de subventions de la part du conseil départemental et de la région.

****Vidange de l'étang***

L'étang a été vidangé le mardi 12 janvier 2021.

Les travaux de réparation du déversoir devraient débiter prochainement.

****Dispositif vaccination***

La mairie recense et procède aux pré-inscriptions des personnes de + de 75 ans, domiciliées uniquement sur la commune. Le conseil souhaite qu'un article soit transmis au populaire pour information aux habitants.

****Gîte rural***

Installation d'une LiveBox au gîte rural le jeudi 21 janvier à 10 heures.

Intervention de Monsieur Rousseau

****Réunion des CTD (Contrats Territoriaux Départementaux)***

Monsieur Rousseau donne le compte-rendu de la réunion du 15 janvier 2021 à Cieux, relative aux demandes d'aides financières sollicitées auprès du conseil départemental. Les projets d'aménagement d'un point lecture et d'une agence postale au sein du commerce multi-services ainsi que la 2^{ème} tranche des travaux de GRVC (2020) sont retenus au titre des CTD 2021. Les dossiers non retenus feront l'objet d'une nouvelle demande pour la session de juin. (GRVC 2021, chemin du Maubert, et la 3^{ème} tranche des travaux de GRVC (2020).

**** Fête locale et course cycliste***

Monsieur Rousseau informe le conseil de la réunion du vendredi 22 janvier 2021 à 11 heures avec Monsieur le Maire, Monsieur David Pascaud, organisateur de courses cyclistes, et les membres du bureau du comité des fêtes. Monsieur Pascaud propose d'organiser une course sur le territoire communal le 14 juillet 2021. En accord avec les membres du comité des fêtes, la fête locale qui avait lieu habituellement le dernier samedi de juillet se déroulera le 14 juillet. Monsieur le Maire se charge de contacter l'artificier.

****Travaux de voirie***

Monsieur Rousseau informe le conseil que l'entreprise Loizeau a réalisé les travaux prévus sur le chemin « du Clos des Chenaies », sur le chemin « des Fougères » et « l'entrée charretière » au village de L'Age. Il indique au conseil que cette entreprise est intervenue également au village de Cros sur une canalisation d'assainissement bouchée.

****Local associatif***

Monsieur Rousseau informe le conseil qu'il s'est rendu au local associatif avec Madame Marie-Paule Willems et Monsieur Jacky Duplouich pour faire le point sur l'achat des équipements nécessaires afin de finaliser l'aménagement de ce local.

Des devis sont en attente.

****Fédération de chasse***

Monsieur Rousseau informe le conseil que la Fédération des Chasseurs Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec l'Office Français de Biodiversité propose de planter une haie avec la participation des enfants de l'école. Monsieur Rousseau est en charge de déposer un dossier de candidature pour la commune. Le conseil choisi de planter la haie au niveau du parking du local associatif.

Intervention de Messieurs Rousseau et Thibaud.

****Écoulement des eaux***

Messieurs Rousseau et Thibaud informent le conseil qu'ils ont été contactés pour un problème d'écoulement des eaux au niveau de la RD 45, sortie du Bourg. Ils sont en charge de ce dossier.

Intervention de Madame Marie Paule Willems

****Vente de la maison Cluzaud***

Madame Willems propose au conseil d'utiliser les services d'une agence immobilière pour la vente de la maison cluzaud. Le conseil émet un avis favorable à cette demande. Madame Willems est en charge du dossier.

****Régie pêche et camping***

Madame Willems demande si la mairie a reçu des candidatures pour le poste de régisseur. A ce jour, la mairie n'a pas de candidat pour assurer la régie « pêche et camping ».

Informations diverses :

Monsieur Guibert communique aux membres du conseil municipal les informations suivantes :

- Une correspondance du Maire de Bellac, Monsieur Guibert en donne lecture au conseil.
- Un mail de Madame Briquet, Sénatrice de la Haute-Vienne relatif à une question posée au gouvernement sur la stratégie vaccinale.
- Un mail du SMIPAC, transmis par le Pays du Haut Limousin pour la recherche d'un terrain proche de l'A20 et la RN 145. Le conseil propose au Maire de prendre contact avec Madame Marie Algret.
- Un mail de la communauté de communes du Haut Limousin en Marche proposant la mutualisation d'un assistant de prévention à l'échelon intercommunal. Le conseil n'est pas favorable à cette proposition.

La séance est levée à 20 heures 40 minutes.